

Séjours de vacances d'hiver 2022 à Genolier.

Des nouvelles du secrétariat

Départ d'Anne Jabaud, responsable de communication et recherche de fonds, qui a pris l'option d'aller à la recherche de nouveaux défis. "En janvier 2013 je débarquais chez insieme-Genève, pensant rester 3 à 5 ans.... Ce furent finalement 10 années de travail passionné et impliqué en faveur des personnes avec une déficience intellectuelle et leurs proches. J'en garde la découverte de tout un monde, de belles rencontres, de nombreux apprentissages et des amitiés qui dureront. 10 ans, une tranche de vie, une partie de moi, parfois une 2ème maison, comme une petite famille.

Mais une sacrée page se tourne! Merci à toutes les belles personnes rencontrées ces 10 dernières années et, puisque le monde est petit, à bientôt! "



Merci Anne et bon vent!

L'arrivée de deux collaboratrices

Nora Nuber, coordinatrice des séjours de vacances

"Détentrice d'un master en psychologie, d'un certificat complémentaire en éducation spéciale, et bientôt d'un doctorat en sciences de l'éducation, j'ai découvert le monde du handicap grâce à insieme en 2010. J'ai alors vécu une expérience extraordinaire, et j'ai réalisé ensuite une quinzaine de séjours dont huit comme responsable.



Depuis 2018, je participe à la commission séjours de vacances. J'ai travaillé en tant qu'intervenante, éducatrice spécialisée et enseignante à l'université, toujours avec des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre autistique. Que cela soit dans ma vie ou à l'uni dans mes cours, j'espère, véhiculer les valeurs d'insieme, comme l'importance d'une société inclusive et l'acceptation de la diversité humaine. Je me suis toujours sentie très investie dans cette association et suis ravie de pouvoir avoir un poste fixe dans l'équipe et je me réjouis de retrouver le pôle «séjours de vacances» d'une façon encore inédite pour moi.

Mes objectifs sont d'établir des liens de confiance avec toutes les personnes impliquées dans les séjours et de participer à la réflexion sur des améliorations possibles afin que les séjours correspondent au mieux aux besoins et aux envies de chaque personne accueillie et de sa famille."

Marina Serra Jordana, assistante de direction

"Je suis journaliste spécialisée en communication audiovisuelle avec une expérience professionnelle très diversifiée. J'ai travaillé en tant qu'assistante de direction et responsable pédagogique dans une école privée, assistante community manager pour un magazine étudiant et également en tant que journaliste freelance comme correspondante pour des médias espagnols.

Depuis 2014, j'ai cofondé l'association "ON VA PARLER ENSEMBLE" qui vise à faciliter l'intégration des migrants à Genève en leur offrant un point de rencontre pour pratiquer la langue française et obtenir des informations de base.

Passionnée et engagée dans les causes sociales, j'apprécie beaucoup les moments de partage et de vie avec tous. Chaque histoire est unique, un monde à découvrir et une expérience à comprendre.

L'année 2023 sera un nouveau défi pour moi, mais je suis impatiente de mettre mes compétences au service d'une association aussi engagée qu'insieme pour accomplir de beaux projets ensemble."



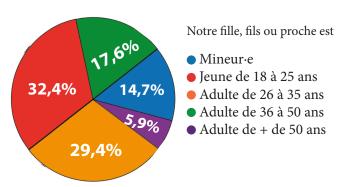


Cette rubrique, existante il y a quelques années, est de retour. L'idée étant de donner quelques nouvelles 2 fois par an sur les sujets traités au sein du comité. 3 thèmes principaux ont été suivis ces 3 derniers mois:

- La qualité de vie pour les personnes qui résident en institution. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les parents. Puis le comité a invité les directions des différentes institutions genevoises à une séance pour relayer les problématiques et insatisfactions récurrentes et communes liées au projet de la personne, à l'accompagnement, à la santé, à la communication et à la formation des professionnel·les. Les directions des institutions ont toutes répondu favorablement à l'invitation, se sont montrées très à l'écoute et sont conscientes de certaines difficultés dont celles liées à la communication. Elles sont aussi très préoccupées par la formation des professionnel·les. Elles se sont engagées à nous communiquer les coordonnées des personnes de contact qui répondront alors aux demandes des familles. Un retour plus précis avec la liste des personnes de contact est prévu.
- La réorganisation du secrétariat va prochainement se finaliser avec un renfort important pour les séjours de vacances.
- L'accueil à temps partiel : le sujet est abordé dans la rubrique suivante.

Résultats de l'enquête: accueil à temps partiel

Durant l'automne, nous avons lancé cette enquête à l'attention de nos membres, car vous êtes nombreux à nous relayer vos besoins en matière d'accompagnement dans un lieu de vie à temps partiel. Certaines personnes en situation de handicap vivent actuellement en résidence à temps complet car elles n'ont pas eu d'autres choix. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont répondu à cette enquête nous permettant ainsi de relayer tout prochainement les résultats aux deux Départements concernés et d'imaginer dans les années à venir



des solutions diversifiées répondant de manière adaptée aux besoins des personnes concernées et des familles.

34 familles ont exprimé des besoins d'accueil à temps partiel (régulier sur des jours définis) dont 30% sont déjà accueillies dans un lieu résidentiel à temps complet. Il faut relever que le 60 % des besoins exprimés concernent des personnes âgées de 18 à 35 ans. Pour le 60%, l'idéal serait un accueil de 1 à 5 nuits par semaine et si possible dans un lieu d'accueil déjà existant et connu de la personne. Pour le 40% des familles interrogées, l'accompagnement devrait aussi se faire à domicile pour apporter un soutien à la famille.

Plus de 60% des familles auraient déjà besoin d'un d'accueil temporaire (ponctuel) majoritairement pour quelques semaines par année (entre 2 et 8 semaines).

D'autres idées d'accueil ont aussi été émises comme avoir un appartement en co-location avec une autre personne en situation de handicap et un étudiant, avoir des possibilités d'accueil de nuit dans le centre de jour déjà fréquenté, avoir un accompagnement à domicile.

Il est à relever que ces accueils doivent être réfléchis pour tout type de public. Les demandes sont très hétérogènes.

Formation « De la bien à la mal traitance: la reconnaître, rompre le silence et agir en tant que proche » par Manon Masse

A l'intérieur des établissements socio-éducatifs, certains gestes quotidiens banals, lorsqu'ils se répètent, peuvent avoir des conséquences préjudiciables pour la personne accompagnée. D'une intention bienveillante vers la négligence ou un acte maltraitant, la frontière est parfois mince et difficile à délimiter. Pour éviter la survenue de maltraitance, il est indispensable de reconnaître et d'analyser leurs pratiques quotidiennes. Il est aussi important que des dispositifs de signalement accessibles existent afin de la signaler et de l'interrompre dès son apparition. Les proches peuvent également contribuer à sa prévention. www.hesge.ch/hets/formations-continues/pdf/3450

"Ce cours a été très intéressant et pertinent dans le contexte actuel. Il a révélé le besoin d'un espace de parole pour les parents et les familles (la difficulté de rester centré sur le sujet) ainsi que le besoin de partager ses préoccupations. Les temps d'exercices et d'analyse de situations ont apporté une plus-value au cours et mis en exergue les regards et les approches autour de la notion de maltraitance/bientraitance. Le fait de chercher ensemble des stratégies pour améliorer la situation et l'accompagnement a été un exercice très intéressant et constructif. Les apports, l'ensemble du contenu et l'écoute de Manon Masse durant les deux demi-journées ont permis de mieux comprendre les notions et les implications. Une suite autour des droits des proches au sein des institutions pourrait être un sujet intéressant à partager"

Marie Ange Delasen

Visites des institutions genevoises

Les familles et les proches à travers leur parcours sinueux pour trouver la solution la mieux adaptée pour l'accompagnement de leur fils/fille, ont besoin de pouvoir visualiser les lieux d'accueil possibles, de connaître l'offre, de s'informer sur les démarches et de prendre des contacts. Cette possibilité n'est pas offerte avant qu'une demande officielle d'indication soit faite pour la personne en situation de handicap. Insieme, grâce à la collaboration des diverses institutions se réjouit de pouvoir proposer à nouveau à ses membres et aux parents intéressés ces visites. Elles seront organisées de manière à apporter des réponses personnalisées et adaptées. Les horaires ont été prévus pour favoriser les rencontres avec les personnes qui résident, travaillent ou sont en formation dans ces différents lieux.

Mardi 21 mars de 9h30 à 12h00 - La Corolle Mardi 25 avril de 13h00 à 17h00 - Aigues-Vertes Mercredi 03 mai de 13h30 à 17h00 - SGIPA Vendredi 09 juin de 9h30 à 12h30 - Fondation Ensemble

Mardi 22 septembre de 14h à 16h30 - Association le Point du jour

Mardi 31 octobre de 13h30 à 17h00 - EPI

Mercredi 15 novembre de 14h00 à 16h30 - Association Actifs *Plus d'informations sur les rendez-vous et inscriptions à venir.*

Les séjours de vacances

Les personnes intéressées sont maintenant inscrites et les 17-18 et 19 février a eu lieu le week-end de formation des responsables de séjours. Ce deux journées sont l'occasion d'apporter des nouvelles connaissances utiles et nécessaires à la bonne organisation des séjours.



Nous remercions toute cette belle équipe pour son investissement et son implication tout au long de l'année.

Allocation pour impotent

En 2006, suite à un arrêté du tribunal fédéral, les juges fédéraux avaient considéré que l'assurée, âgée de 18 ans ou plus, qui séjournait moins de 16 nuits par mois dans un home, avait droit au montant complet de l'allocation pour impotent pour le mois concerné.

Certaines personnes ont donc demandé la rétrocession de ce montant lorsqu'elles étaient dans leur famille ou en vacances. Mais depuis le 1 er janvier 2022, en lien avec la nouvelle circulaire sur l'impotence CSI, de nouvelles règles ont été établies. Nous avons été informés de ces nouveautés tardivement, mais il nous semble important de les relayer.

La circulaire mentionne maintenant que:

- Le séjour temporaire dans un home (jusqu'à trois mois) ne peut être assimilé à l'entrée (durable) dans un home. Il en va de même à l'inverse pour le séjour temporaire à domicile.
- Si un·e assuré·e vit principalement dans un home et reçoit le tarif home correspondant, ce dernier ne change pas, même en logeant occasionnellement en dehors du home ou en passant ses vacances à son domicile. En effet, son lieu de résidence ne change pas et il·elle continue d'être un·e assuré·e qui vit dans un home.
- Une modification du montant nécessite par conséquent un changement durable du lieu de résidence. Par exemple, passer plus de 15 nuits par mois durant plus de trois mois ailleurs que dans le home.

A la lecture des différentes modifications, il n'y a donc plus de possibilité d'obtenir une allocation pleine sur les périodes de vacances.

Pour plus d'informations vous pouvez vous référer aux pages 51 et 52 de la circulaire ou contacter le secrétariat.

https://sozialversicherungen.admin.ch/fr/d/18480/download

Manifestation Journée Mondiale de la Trisomie 21

Exposition Photos *Moi Aussi-My Story* **du 21 mars à 25 mars** à Balexert. Cette exposition de photos présente la vie de 5 personnes suisses ayant une trisomie 21.

L'illumination du Jet d'eau en bleu et jaune le 21 mars 2023. (Rendez-vous au Jardin Anglais à 19h15 et ensuite un dîner au restaurant Le Lacustre à 20h00). D'autres événements auront lieu au palais des Nations à l'ONU les 20 et 21 mars.

Plus d'informations et inscriptions sur: https://www.ds-int.org/ Event/jmt21-geneve-2023



Projet de loi modifiant la loi sur l'instruction publique, pour une véritable inclusion

À l'initiative de la FéGAPH et de députés engagés, un projet de loi demandant une véritable inclusion scolaire des enfants avec handicap à Genève a été déposé le 12 janvier dernier.

De nombreux parents qui ont des jeunes enfants vivant avec une déficience intellectuelle peuvent espérer voir l'école inclusive évoluer dans les prochaines années.

Inspiré du modèle tessinois

Ce projet s'inspire du modèle tessinois qui a mis sur pied des classes inclusives depuis 2011. Sur les 500 élèves à besoins pédagogiques spéciaux, 150 fréquentent une des 49 classes inclusives du canton, a expliqué le conseiller d'Etat Manuele Bertoli, en charge de l'Instruction publique. Les 350 autres vont dans des classes spéciales à effectifs réduits, elles aussi situées dans les écoles régulières, une spécificité encore plus ancienne.

Le projet

Le projet de loi prévoit, dans un délai de cinq ans, de réduire les effectifs des classes dites inclusives afin qu'elles puissent accueillir jusqu'à quatre élèves à besoins pédagogiques spéciaux, avec un enseignant spécialisé travaillant au côté de l'enseignant régulier. Quant aux classes spécialisées, elles compteront jusqu'à huit élèves, avec un taux d'encadrement d'un enseignant à plein temps pour trois élèves. Le nouvel article 33A décrit les différents types de scolarisations spécialisées pouvant être proposées : des classes inclusives, des classes spécialisées en établissements d'enseignement régulier selon un principe de proximité et des établissements spécialisés distincts qui peuvent avoir des contacts avec les classes régulières.

Pour plus d'informations https://ge.ch/grandconseil/grandconseil/data/texte/PL13245.pdf

Un meilleur contrôle des lieux de vie

Un dispositif de contrôle des EPH (établissements accueillant des personnes handicapées) va être mis en place à Genève. Depuis 2018, nos associations se mobilisent pour qu'un tel dispositif puisse voir le jour. Le Département de la Cohésion Sociale – DCS annonce la création de ce dispositif qui prendra la forme d'un service de trois personnes appelé le Scopse (Service de contrôle des prestations socio-éducatives) et complétera le dispositif actuel de l'évaluation de la qualité des soins par le Groupe risque pour l'état de santé et inspectorat (Grési).

Il est annoncé que le Scopse effectuera des contrôles inopinés sur chacun des 65 sites du canton une fois tous les quatre ans; il se basera sur une grille d'évaluation inspirée du canton de Vaud, questionnera les pratiques socio-éducatives et la politique dans le domaine du handicap. Il traitera les éventuelles plaintes ou dénonciations des familles en veillant au respect de la Convention des droits des personnes handicapées de l'ONU. Insieme-Genève et les associations de proches souhaitent vraiment que la réflexion se poursuive pour qu'une approche globale puisse voir le jour, que tous les domaines soient bien évalués, et dans l'idéal, par un même organe de contrôle ou, tout du moins en mettant en place l'utilisation d'une grille d'évaluation commune. Il doit impérativement y avoir une coordination centralisée entre le Scopse, le Gresi, et l'organe de contrôle du DIP.

Les associations souhaitent que ce nouveau service ne soit pas uniquement « répressif», mais que les enquêteurs puissent aussi conseiller, soutenir et être force de propositions dans les changements qu'il sera nécessaire de mettre en place. Nous nous réjouissons de poursuivre la collaboration avec le DCS et les EPH en tant que partenaire impliqué.



JEUNES ET MÉDIAS

"Compétences numériques dans les institutions d'éducation et de pédagogie spécialisée et sociale"

Permettez à des enfants, à des adolescents et à de jeunes adultes en situation de handicap de maîtriser le monde numérique! La nouvelle édition de la brochure «Les compétences numériques dans les institutions d'éducation et de pédagogie spécialisée et sociale» vous y aidera.

Vous y trouverez des recommandations pratiques ainsi qu'un guide composé de plusieurs questionnaires. Celui-ci vous donnera la possibilité de vous évaluer vous-même et d'apprécier votre manière de gérer les médias numériques.

A découvrir la <u>brochure en français en pdf</u> ou sur le site www.artiset.ch/Prestations/Publications

A lire

Le handicap au fond du cartable



Par Armelle Brière-Savard

Médecin dans un établissement scolaire pour jeunes en situation de handicap moteur, Armelle Brière-Savard se fait le témoin du parcours de ses patient-es. De la joie de vivre de Jérôme, des espoirs de Salma à la volonté de fer de Camille, mais aussi des moments de désespérance aux coups durs confiés dans le bureau du médecin, ce livre reflète nos questionnements profonds sur la différence, la fragilité et la souffrance

Les livres présentés dans la Feuille d'infos sont disponibles en prêt à l'association. N'hésitez pas à les réserver!

Impressum

Feuille d'infos insieme-Genève n°69 Tirage: 1'500 exemplaires Exemplaire gratuit sur demande

Editeur: insieme-Genève Rue de la Gabelle 7 1227 Carouge Tél. 022 343 17 20 - fax 022 343 17 28 www.insieme-ge.ch

Rédaction et conception: Marina Serra Jordana Avec la collaboration de l'équipe du secrétariat. Impression: Imprimerie Prestige Graphique

Prochaine parution: juin 2023 Cotisation annuelle Membre parent et ami: CHF 100.-Membre soutien: CHF 50.-CCP: 12-12895-9



Des livres Faciles à Lire et à Comprendre

L'ile au Trésor

Auteur: Robert Louis Stevenson

Traduit par: Kiléma Editions



C'est l'histoire de Jim.

Jim est un jeune garçon qui vit près de la mer.

Un jour, Jim découvre une carte.

C'est la carte d'une île

sur laquelle un trésor est caché.

Jim part à l'aventure avec ses amis

pour découvrir l'île au trésor.

Mais le voyage sera plein de dangers

car le trésor est celui d'un célèbre pirate!

AGENDA



Assemblée Générale d'Insieme-Genève

Jeudi 04 mai dès 19h30

Salle de la Tambourine - Rue de la Tambourine 3, Carouge Réservez déjà la date! Informations et invitation à venir.

Journée Mondiale de la Trisomie 21 Dès le 20 mars 2023

- Exposition photos du 21 mars à 25 mars à Balexert
- Illumination du Jet d'eau en bleu et jaune 21 mars 2023.
- Événements au palais des Nations à l'ONU le **20 et 21 mars** https://www.ds-int.org/Event/jmt21-geneve-2023

Journée Mondiale de l'Autisme le dimanche **02 avril 2023** https://www.autisme.ch/

FIFDH (Festival du film et forum international sur les droits humains) du 10 au 19 mars 2023

Avec le film *Is There Anybody Out There?* De Ella Glendining https://fifdh.org/programme-2023

Festival "Out of the Box" du 11 mai au 11 juin

En savoir plus: www.biennaloutofthebox.ch